

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de certification ANSSI-CC-SITE-2025/07

SCO Operation Site

Paris, le 1/10/2025 | 12:30 CEST

Vincent Strubel



AVERTISSEMENT

Ce rapport est destiné à fournir aux commanditaires un document leur permettant d'attester du niveau de sécurité offert par le site dans les restrictions d'usage définies dans ce même rapport. Les résultats de cette évaluation de site peuvent ainsi être réutilisés par les développeurs de produits qui utilisent ce site dans le cycle de vie de leur produit. Dans tous les cas le rapport devra être utilisé conjointement avec la cible de sécurité du site.

La certification ne constitue pas en soi une recommandation de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information Centre de certification 51, boulevard de la Tour Maubourg 75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.



Référence du rapport de certification

ANSSI-CC-SITE-2025/07

Nom du site

SCO Operation Site

Adresse du site

Sony City Osaki 24th floor, 2-10-1 Osaki, Shinagawa-ku, Tokyo, 141-8610 Japan

Critère d'évaluation et version

Critères Communs version CC:2022 révision 1

Tâches génériques liées aux critères d'assurance ALC

ALC_CMC.5

ALC_CMS.5

ALC DVS.2

ALC LCD.1

ALC_TAT.3

ALC_DEL.1

Commanditaire

SONY CORPORATION

2-10-1 Osaki, Shinagawa-ku, Tokyo, 141-8610 Japan

Centre d'évaluation

SERMA SAFETY & SECURITY

14 rue Galilée, CS 10071, 33608 Pessac Cedex, France



PREFACE

La certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information est régie par le décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié. Ce décret indique que :

- l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information élabore les rapports de certification. Ces rapports précisent les caractéristiques des objectifs de sécurité proposés. Ils peuvent comporter tout avertissement que ses rédacteurs estiment utile de mentionner pour des raisons de sécurité. Ils sont, au choix des commanditaires, communiqués ou non à des tiers ou rendus publics (article 7);
- les certificats délivrés par le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information attestent que l'exemplaire des produits ou systèmes soumis à évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées. Ils attestent également que les évaluations ont été conduites conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises (article 8).

La certification de site constitue un sous-ensemble des travaux requis pour une certification de produit.

Les procédures de certification sont disponibles sur le site Internet cyber.gouv.fr.



TABLE DES MATIERES

1	Le p	Le projet			
	1.1	Identific	cation du site	. 6	
	1.2	Étapes	du cycle de vie	. 6	
	1.3	Périmèt	re de l'évaluation	. 6	
2	L'év	L'évaluation			
	2.1 Référentiels d'évaluation			. 7	
	2.2	Travaux	d'évaluation	. 7	
3	La c	La certification			
	3.1	3.1 Conclusion8			
	3.2	Restrict	ions d'usage	. 8	
ANNEXE A.		XE A.	Références documentaires du site évalué	. 9	
ANNEXE B		XFR	Références liées à la certification	10	



1 Le projet

1.1 <u>Identification du site</u>

Les éléments constitutifs du site sont identifiés dans la liste de configuration [CONF].

Le site évalué est le suivant :

SCO Operation Site

Sony City Osaki 24th floor, 2-10-1 Osaki, Shinagawa-ku, Tokyo, 141-8610 Japan

1.2 <u>Étapes du cycle de vie</u>

Le site de production identifié au paragraphe 1.1 est un site de développement et de tests de logiciels embarqués de microcircuits. Le site délivre également les guides utilisateurs aux fournisseurs de service pour la personnalisation et aux fabricants de cartes à puce. Ce site de production intervient en phase 1 du cycle de vie décrit par le profil de protection [PP0084].

1.3 Périmètre de l'évaluation

Conformément à la cible de sécurité du site [SST], le certificat porte sur le site identifié dans le chapitre 1.1 et couvre les activités mentionnées dans le chapitre 1.2.



2 L'évaluation

2.1 Référentiels d'évaluation

L'évaluation a été menée conformément aux **Critères Communs version CC :2022 révision 1** [CC], à la méthodologie d'évaluation définie dans le manuel [CEM], à [SITE_CER], et en conformité avec [MSSR].

Les travaux d'évaluation ont été réalisés conformément à [NOTE02]. Cet audit est valide jusqu'au 19 décembre 2027.

2.2 Travaux d'évaluation

Le rapport technique d'évaluation du site [RTE], remis à l'ANSSI le jour de sa finalisation par le CESTI (voir date en bibliographie), détaille les travaux menés par le centre d'évaluation et atteste que toutes les tâches d'évaluation des classes ALC et AST sont à « **réussite** ».



3 La certification

3.1 Conclusion

L'évaluation a été conduite conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises pour un centre d'évaluation agréé. L'ensemble des travaux d'évaluation réalisés permet la délivrance d'un certificat conformément au décret 2002-535.

Ce certificat atteste que le site « SCO Operation Site » soumis à l'évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées dans sa cible de sécurité [SST] pour les tâches génériques¹ des composants d'assurance ALC_CMC.5, ALC_CMS.5, ALC_DEL.1, ALC_DVS.2, ALC_LCD.1, ALC_TAT.3.

Toutes les exigences de [MSSR] sont satisfaites.

Ce site, pour les composants d'assurance cités ci-dessus, est donc adapté pour les certifications de produits visant un niveau d'assurance jusqu'à EAL6. Ce niveau comprend les exigences classiquement requises pour les produits de type microcircuits du domaine « cartes à puces et dispositifs similaires » pouvant faire l'objet d'une reconnaissance selon les accords [SOG-IS]² et [CCRA]³.

3.2 Restrictions d'usage

Ce certificat porte sur le site spécifié au chapitre 1.1 du présent rapport de certification.

Les utilisateurs de ce site doivent analyser la cohérence de ce présent certificat avec les exigences de développement de leur produit et notamment s'assurer du respect des hypothèses, telles que spécifiées dans la cible de sécurité du site [SST].

³ Reconnaissance jusqu'au niveau EAL2 dans le cadre de cet accord.



¹ Des tâches génériques sont des tâches qui peuvent s'effectuer indépendamment d'un produit particulier tel qu'identifié dans [AIS38].

² Reconnaissance jusqu'au niveau EAL7 dans le cadre de cet accord.

ANSSI-C C-SITE-2025/07

ANNEXE A. Références documentaires du site évalué

[SST]	Cible de sécurité du site de référence pour l'évaluation : - Site Security Target for SCO Operation Site, SCO-SST-E01-40, août 2025. Pour les besoins de publication, la cible de sécurité du site suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation : - Site Security Target Lite for SCO Operation Site, SCO-SSTP-E01-40, août 2025.
[RTE]	Rapport technique d'évaluation : - Evaluation Technical Report, Site-SCO-25 Site Certification project, Site-SCO-25_ETR_v1.0, 12 août 2025. Rapport de réutilisation : - Site Technical Audit Report, SCO Operation Site, Site-SCO- 25_STAR_v1.0, 12 août 2025.
[CONF]	Liste de configuration du site : - Latest Evaluation Configuration List, Evaluation_Configuration_List_20250812_2, 12 août 2025.



ANSSI-CC-SITE-2025/07

ANNEXE B. Références liées à la certification

Décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information. [CER-P-01] Certification critères communs de la sécurité offerte par les produits, les systèmes des technologies de l'information, les sites ou les profils de protection, référence ANSSI-CC-CER-P-01, version 5.0. [CC] Information technology — Security techniques — Evaluation criteria for IT security Part 1: Introduction and general model: ISO/IEC 15408-1:2022; Part 2: Security functional components: ISO/IEC 15408-2:2022; Part 3: Security Assurance components: ISO/IEC 15408-3:2022; Part 4: Framework for the specification of evaluation methods and activities: ISO/IEC 15408-4:2022; Part 5: Pre-defined packages of security requirements: ISO/IEC 15408-5:2022. Equivalent à la version CCRA: Common Criteria for Information Technology Security Evaluation, version CC:2022, révision 1, parties 1 à 5, références CCMB-2022-11-001 à CCMB-2022-11-005. [CEM] Information technology — Security techniques — Evaluation criteria for IT security, ISO/IEC 18045:2022 Equivalent à la version CCRA: Common Methodology for Information Technology Security Evaluation, Evaluation Methodology, version CC:2022, révision 1, référence CCMB-2022-11-006. [CCRA] Arrangement on the Recognition of Common Criteria Certificates in the field of Information Technology Security, 2 juillet 2014. [SOG-IS] Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee. Joint Interpretation Library - Minimum Site Security Requirements, version 3.1, [MSSR] décembre 2023. Site Certification, version 1.0, révision 1, Octobre 2007, référence CCDB-2007-11-[SITE_CER] 001, BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik). [NOTE02] Note d'application: Visite de l'environnement de développement, ANSSI-CC-NOTE-02, version 6.0, 16 avril 2021. [PP0084] Protection Profile, Security IC Platform Protection Profile with Augmentation Packages, version 1.0, 13 janvier 2014. Certifié par le BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik) sous la référence BSI-PP-0084-2014.



